



PC.DEL/1081/08
18 December 2008

Original: FRENCH

Présidence française du Conseil de l'Union européenne

**Conseil Permanent No. 745
18 décembre 2008**

Déclaration de l'Union européenne sur la liberté de réunion en Russie

L'Union européenne déplore les entraves posées par les autorités municipales de Moscou et Saint-Pétersbourg au déroulement des «marches du désaccord» organisées le 14 décembre par plusieurs mouvements d'opposition. Elle relève la réaction disproportionnée des forces de l'ordre à ces rassemblements, ce dont témoigne le nombre élevé d'interpellations.

Rappelant que la liberté de réunion est un élément essentiel de toute société démocratique, l'Union européenne encourage la Russie à se conformer aux engagements de l'OSCE y afférents.

La Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats ; l'Albanie, la Bosnie – Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie se rallient à cette déclaration.

ue2008.fr

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

ue2008.fr

REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRES DE L'OSCE
PERMANENT REPRESENTATION OF FRANCE TO THE OSCE
Schwarzenbergplatz 16, 1010 Vienna, Austria • Tel : +43 1 501 82 0 • Fax : +43 1 501 82 502
e-mail : france-osce@org-france.at